Collectivité territoriale de Corse

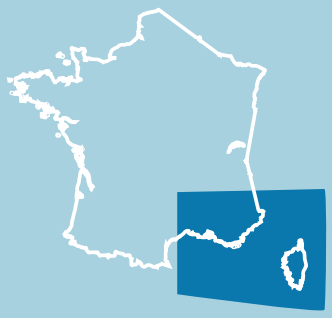

22, cours Grandval-BP 215
20 187 AJACCIO
www.corse.fr

310 000 habitants.

> Chef du département Interventions Économiques – Responsable du Pôle régional ESS
Florence Bonifaci
florence.bonifaci@adec.corse.fr
04 95 50 91 40
> Conseiller exécutif – Président de l'Agence de Développement Économique de Corse
Jean Zuccarelll
jean.zuccarelli@adec.corse.fr
04 95 50 91 00

L'ESS en Corse

	Corse du Sud		Haute-Corse		Corse	
L'ESS en 2011	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements
Association	3376	446	3938	563	7314	1009
Coopérative	360	36	452	49	812	85
Mutuelle	144	22	305	36	449	58
Fondation	0	0		1		1
Total ESS	3880	504	4695	649	8575	1153
Part ESS sur le territoire	7,9%	6,2%	9,6%	7,8%	8,7%	7,0%

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est un acteur incontournable du territoire corse.
Tous secteurs confondus, elle représente : **1153 établissements** employeurs de l'ESS, soit 6,9% des établissements employeurs de la région, **8576 emplois salariés** de l'ESS soit 8,7% des salariés de la région, **72,6% des emplois sont occupés par des femmes, 7612 équivalents temps plein, 12,8% de l'ensemble des emplois** dans le secteur privé de la région, **190,2 millions d'euros de rémunérations brutes** annuelles versées. Les trois familles de l'ESS n'ont pas les mêmes domaines d'intervention, les coopératives et mutuelles sont très présentes dans le secteur des activités financières et assurance et les associations dans l'action sociale. L'ESS est présente dans la plupart des domaines d'activités de l'économie insulaire, mais elle est prédominante dans les secteurs du tertiaire.La répartition des emplois par secteur d'activité en Corse est similaire à celle du niveau national. L'Action sociale, premier employeur de l'ESS, concentre le taux le plus élevé de salariés (68,1%) dont 72% d'établissements font partie de l'économie sociale et solidaire. La proportion dépasse 1 emploi sur 2 dans les sports et loisirs. Enfin, 38% des salariés des activités financières et d'assurance exercent dans un établissement de l'ESS et près d'un tiers pour le secteur des arts et spectacles

Présentation de la politique ESS

En 2011, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé de mettre en œuvre une démarche pour le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire en inscrivant ce secteur au rang de ses priorités et en le reconnaissant tant d'un point de vue budgétaire que d'organisation et de transversalité des actions.

Le point de départ de cette démarche a été l'adoption par l'Assemblée de Corse en mars 2011, du plan régional de soutien au secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, Cors' Éco Solidaire porté et mis en œuvre par l'Agence de Développement Économique de la Corse et décliné en 9 axes d'intervention allant de la structuration à la représentation du secteur en passant par l'accompagnement, le financement, la création, le maintien et la qualification d'emplois durables, la formation, l'intégration des clauses sociales dans la commande publique et l'amélioration des conditions de travail. Depuis l'adoption du Plan Cors' Éco Solidaire, des partenariats forts ont été noués avec la CRESS CORSICA, acteur essentiel de ce secteur, les outils financiers spécifiques, Corse Active, Initiative Réseau, IMF Créasol, l'ADIE, la BGE Ile Conseil, la couveuse d'entreprise de Corse, la coopérative d'activité et d'emplois A Prova, la SCOP Petra Patrimonia, l'ARACT, l'association A Murza (Cap Emploi),... etc. L'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de financements ont été ouverts aux structures de l'ESS.

Le plan Cors'Eco Solidaire a eu pour ambition de fixer, pour les 4 années 2011-2014, les orientations régionales en la matière et d'encourager d'autres formes d'entreprenariat en Corse.

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

A travers le Plan Cors'Eco Solidaire 2, la Corse souhaite répondre aux enjeux présents et futurs de l'ESS et présenter les axes de sa politique sur la période 2014/2020. L'objectif du plan est double : il vise à la fois à valoriser et poursuivre la structuration de l'existant, mais aussi à présenter les chantiers futurs. Dans ce cadre, la Collectivité Territoriale de Corse propose d'intervenir sur :

- Le pilotage et la gouvernance régionale du secteur pour améliorer sa visibilité et sa reconnaissance ;
- L'accompagnement et la promotion de l'entrepreneuriat coopératif,
- L'optimisation des partenariats financiers,
- Le développement des structures d'insertion par l'activité économique
- Le financement des projets et des structures de l'ESS
- L'insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables et défavorisés
- La formation des acteurs,
- L'amélioration des conditions de travail dans les entreprises,
- L'innovation sociale dans les territoires,
- L'animation des réseaux de l'ESS